

Ateliers Enfants et Ados de l'association

L'inscription annuelle aux ateliers est réservée aux adhérents de l'association.

Elle vaut acceptation de ses statuts et de son règlement.

INSCRIPTION ANNUELLE à UN ATELIER CHOISI.			1er enfant	2ème enfant
Dessin / peinture (1h30)	<i>Guillemette CLAUDE</i>	mardi (16h30*/17h-18h30)	246 €	201 €
		mercredi (10h30-12h00)	246 €	201 €
Dessin / peinture (1h30)	<i>Gabriela LIU-BA LOOR</i>	vendredi (17h15-18h45)	246 €	201 €
		vendredi (18h45-20h15)	246 €	201 €
Dessin / peinture (1h30)	<i>Lysiane DUPUIS</i>	mardi (16h30*/17h-18h30)	246 €	201 €
		mercredi (10h30-12h00)	246 €	201 €
		mercredi (15h00-16h30)	246 €	201 €
		vendredi (17h00-18h30)	246 €	201 €
Bande dessinée (1h30)	<i>Lysiane DUPUIS</i>	samedi (11h00-12h30)	246 €	201 €
Poterie-Ados (2h00)	<i>Stéphanie QUILAN</i>	lundi (16h30-18h30)	381 €	330 €
Anglais (1h00)	<i>Julie LEBIZAY</i>	mercredi (10h30-11h30) CE2-CM1	183 €	165 €
		mercredi (11h30-12h30) CM2	183 €	165 €
		mercredi (13h30-14h30) CM1-CM2	183 €	165 €
		samedi (9h - 10h) CP-CE1	183 €	165 €
		samedi (10h-11h) 6ème	183 €	165 €
		samedi (11h-12h) CM2	183 €	165 €
		samedi (12h-13h) CM1- CM2	183 €	165 €
Figurines (1h30)	<i>M-Laurence NEPOUX</i>	mercredi (15h30-17h00)	294 €	246 €
		samedi (10h30-12h00)	294 €	246 €
Couture (15 cours de 3h00)	<i>Dominique ALLEGRET</i>	jeudi ou samedi	297 €	255 €
		forfait 5 cours	99 €	78 €
Photoshop (2h00)	<i>Quentin LERNOULD</i>	mercredi (15h-17h)	450 €	390 €

* Les enfants ont la possibilité de goûter dans la salle à partir de 16h30: le cours débute à 17h.

☐ Les ateliers fonctionnent du 14 septembre 2026 au 30 juin 2027, soit 32 semaines de base, selon le nombre de séances définies pour l'année en cours. Elles se déroulent hors vacances scolaires zone B.

- 1er cours d'essai à convenir avec le professeur -

☐ Les cours de dessin-peinture, bande dessinée, création de figurines, couture ont lieu salle Arc en Ciel.
Les cours d'anglais ont lieu salle Pinocchio.

Les cours de Photoshop et de poterie ont lieu à La Ferme.

☐ Les ateliers proposés peuvent être supprimés en cas d'effectifs insuffisants. Dans ce cas des modalités de remboursement sont prévues.

L'inscription n'est prise en compte qu'à réception d'un dossier complet (bulletin d'adhésion et d'inscription + règlement).

Le règlement peut se faire par chèque(s) (1 ou 3 pour étaler le paiement) ou par virement.

Merci de bien mentionner le nom de l'enfant à inscrire sur le règlement si celui du payeur est différent.

PLUS D'INFOS SUR LE SITE: artsetloisirsgouvieux.fr

UNE FOIS VOTRE (OU VOS CHOIX) FAIT(S), REMPLISSEZ LA FICHE D'INSCRIPTION SANS OUBLIER LES DEUX REGLEMENTS (ADHESION + INSCRIPTION)